MAISON MODELE EN 1930

Il n'est pas courant de trouver dans les archives d'architectes des dossiers concernant des travaux sur des bâtiments de ferme en Flandre. On a cependant découvert aux archives départementales un dossier volumineux (plusieurs centaines de pages) à propos de **travaux effectués à la fin des années 1920 à la ferme du Schoubrouck à Noorpeene**.

L'architecte qui a coordonné les travaux fut **Paul Vilain (1860-1933)**, une référence régionale. On lui doit de nombreux immeubles de la métropole lilloise. De la veine de Denis Cordonnier, il remit en honneur l'architecture flamande. On lui doit notamment les bâtiments de la faculté catholique de Lille. Il fut également maître d'œuvre de la construction de Notre-Dame de la Treille (1887-1933).

Paul Vilain était issu d'une famille d'architectes calaisiens, père, grand-père et arrière-grand-père (dès avant la Révolution) étaient architectes.

Le propriétaire de la ferme du Schoubrouck, **Edmond de la Gorce** était également issu d'une famille honorable. Un de ses ancêtres était académicien et historien, peut être lui doit-on le blason de la famille inventé de toute pièce au XIXème siècle. Edmond de la Gorce était avocat à Douai, célibataire et fils unique de Raymond de la Gorce, lui aussi magistrat et d'Adèle Dupont. C'est de sa mère, originaire de l'Audomarois qu'il hérita de la ferme du Schoubrouck. Ferme qui, après le décès d'Edmond retournera aux Dupont, ingénieurs parisiens et cela jusqu'en 1961. Des Dupont la ferme passera ensuite aux Durand ! Nom commun mais personnages prestigieux puisqu'il s'agira de la famille des cristalliers d'Arques. L'actuel propriétaire, depuis 2003 est Richard Candaes.

La ferme du Schoubrouck était une belle propriété. Au début du XXème siècle, elle employait dit-on jusqu'à 8 ouvriers et 2 servantes. Monsieur de la Gorce était propriétaire de 70 ha autour de la ferme.

En 1929, l'avocat avait 60 ans, retiré des affaires, semble t-il, car il avait une mauvaise santé, il entreprendra d'effectuer des travaux dans sa ferme, notamment l'aménagement d'une maison d'habitation pour son fermier dans une vaste grange.

Il voulu bien faire les choses, il avait du goût, des idées, était opiniâtre, méticuleux, exigeant et avait du temps. Il choisit donc un architecte de renom pour concrétiser ses idées. Monsieur Vilain avait lui près de 70 ans mais demeurait actif, les travaux dans la ferme étaient peu de choses pour lui mais monsieur de la Gorce le sollicitera à l'excès.

Monsieur de la Gorce voulut aménager au centre d'une grange, une habitation de 100 m² au sol avec un étage à 4 chambres. L'une d'elle lui étant réservée. Jouxtant la maison, il y installerait une laiterie. Il voulait que les pièces soient fonctionnelles mais il tenait à ce que l'ensemble soit élégant et moderne pour l'époque. Il mettait surtout un point d'honneur à ce que tout soit impeccablement réalisé et il s'attachera aux moindres détails. Maniaque et intraitable, monsieur de la Gorce sera épouvantable pour l'architecte et les artisans, restant cependant toujours très courtois. Les travaux qui n'étaient pourtant pas considérables se prolongèrent durant 4 ans de par les exigences du propriétaire.

En juillet 1928, Emile Lisambert faisait un devis estimatif très précis des travaux à réaliser. Il semble bien que monsieur de la Gorce désirait à la fois une belle réalisation et travailler à l'économie. Les cheminées seraient en marbre mais les carrelages de 2ème choix.

Il souhaitait que son fermier aille chercher les matériaux, notamment les briques à Wardrecques avec son chariot et ses chevaux (14 km) et cela durant la moisson. Première difficulté avant même le début des travaux. Bientôt ce sont les chambres du fermier qui sont sollicitées pour les ouvriers. Les travaux n'ont guère avancé en 1928 et en 1929, premier conflit avec l'entreprise de maçonnerie, Régnier d'Arques qui n'accorde pas les rabais souhaités. La correspondance de monsieur de la Gorce avec son architecte devient bientôt incessante. Il se rend d'ailleurs régulièrement sur place malgré ses ennuis déclarés de santé et *« renonce même à tout projet de villégiature pour me consacrer à cette construction »*. Tout va cependant encore pour le mieux avec l'architecte qui a vraisemblablement beaucoup de tact et de patience, il retransmet fidèlement aux entreprises les desiderata du propriétaire. Et les travaux traînent en longueur, on cherche d'autres entrepreneurs, parfois lillois, tel que le plâtrier.

Le désir louable de modernisme provoque parfois des déboires. Une chaudière située dans la cuisine doit produire de l'eau chaude pour les besoins de la ferme, cette chaudière posera problème durant de longs mois. Les calfeutrages en argile se décollent, la cheminée est mal construite, le réservoir fuit… et ces problèmes persisteront durant plus de deux ans.

Les boiseries sont nombreuses et élégantes dans les pièces, ainsi que les placards en bois. Tout ce bois sèche une fois en place, les panneaux s'écartent légèrement en séchant, c'est inévitable mais insupportable pour monsieur de la Gorce.

Pour les peintures, monsieur Dugardin de Saint-Omer est prévenu *« monsieur de la Gorce est un charmant homme, mais il est très difficile, pointilleux même »* lui écrit l'architecte, mais aussi *« notre client, qui est un homme à soigner, ayant des relations même dans les environs de Saint-Omer »*. Comme pour les autres

Extrait d'un des plans dressés par l'architecte « Transformation d'une grange en habitation à Noordpeene », ici la façade sur cour (cote Archives Départementales du Nord : 67J775).

travaux, il y eut bien des hésitations concernant les peintures. Monsieur de la Gorce souhaite d'abord du brou de noix, puis on opta pour une teinture chêne avant de se décider pour le faux bois, technique très utilisée à l'époque.

Après une difficile entente sur les prix vient celle sur la qualité de la peinture qui devra cacher les défauts du bois car les *« nœuds sont nombreux »*.

La bénédiction de la nouvelle demeure fut faite le 15 septembre 1930, mais la cloche n'est pas installée dans son clocheton en haut de la toiture *« j'aurais pourtant voulu qu'elle carillonnât le baptême !... mais ce sera une déception ajoutée aux autres, je demanderai le matin à Dieu, de profiter de ces sacrifices en vue de la rédemption de mes péchés... notamment d'impatience »*. Monsieur de la Gorce était très pieux.

La maison n'était cependant pas encore habitée, elle le sera début novembre bien que tout ne soit pas encore en ordre.

Le menuisier de Bavinchove devait encore fabriquer deux escaliers, dont celui du grenier à grains pour lequel *« il n'était pas nécessaire de faire tant de frais »* selon le fermier. Le menuisier devait également fabriquer le lit alcôve et les armoires de la chambre de monsieur de la Gorce. Le menuisier, monsieur Ruckebusch, était semble t-il un artisan remarquable qui fabriqua sur mesure toutes les boiseries pour lesquelles monsieur de la Gorce n'eut guère de récrimination si ce n'est que les bois eurent des retraits en séchant.

Ces travaux qui traînent en longueur font jaser à Noordpeene, le fermier entretient peut être la critique et l'architecte s'en sert pour aiguillonner les entreprises qui ne manquent pas de réagir : *« quant aux observations de provenance locale que vous signalez, nous les savons des plus malveillants, nous savons, à quoi nous en tenir et nous les traitons par le plus profond mépris. On a toujours critiqué (pour ne pas dire autrement), on critique encore et on critiquera toujours et tout. Entre nous monsieur Vilain, il ne peut plus être question de ces petitesses »*.

Vient le temps de régler les entreprises, on est en avril 1931, à monsieur Dugardin qui aimerait bien être payé *« je ne veux voir aucun coup de pinceau sur les badigeons par conséquent j'exige de monsieur Dugardin qu'il les recommence »*. Pour l'entreprise Régnier, monsieur de la Gorce fixe une amende de 50 f par jour de retard dans l'achèvement des travaux, de même que pour le menuisier et il donne une liste de défauts souvent minimes mais il conclut que *« les dernières exécutions sont défectueuses, hâtives, négligées, manquent de fini et de loyauté »*.

Août 1931, tout est presque terminé mais il s'avère que l'humidité fait des dégâts. Les anciennes pannes, qui ont été remises sur un pan de toiture, fuient mais les entrepreneurs n'avaient-ils pas signalé qu'une réutilisation n'était pas recommandée ! L'humidité remonte par ailleurs des fondations. L'entreprise de maçonnerie ne

Document de bénédiction de la ferme du Schoubrouck.

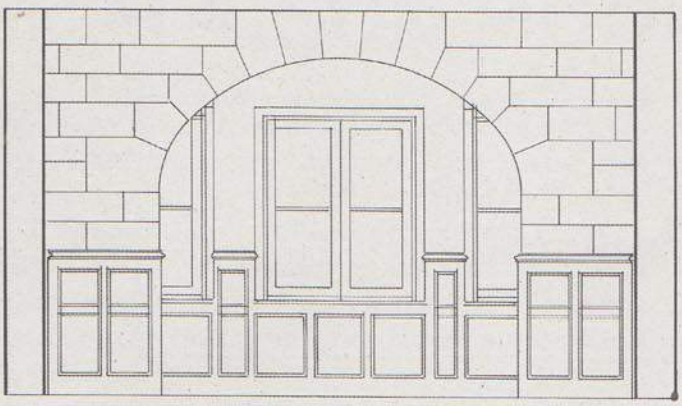

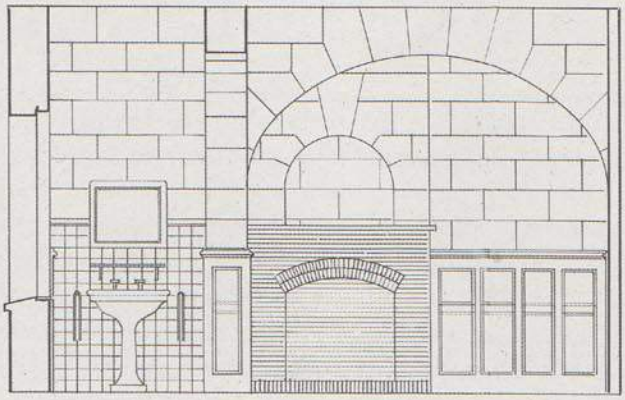

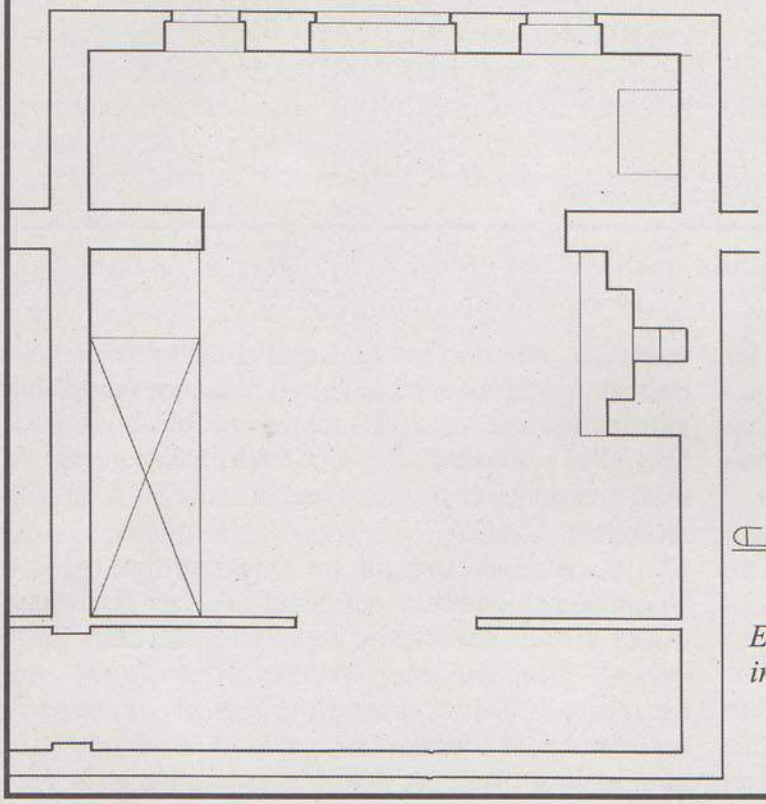

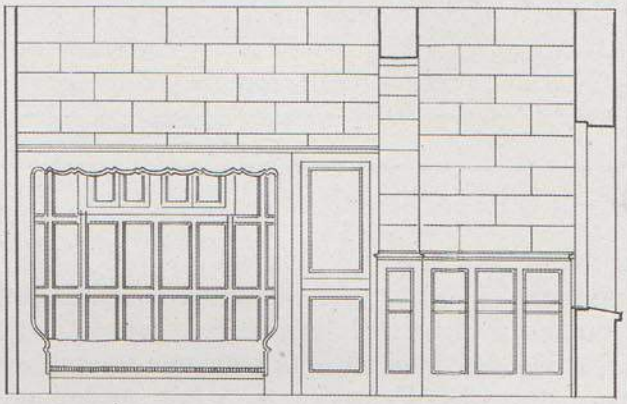

CHAMBRE DU MAITRE

Extrait du plan de l'architecte de l'aménagement intérieur, ici la chambre du maître (cote Archives Départementales du Nord : 67J775).

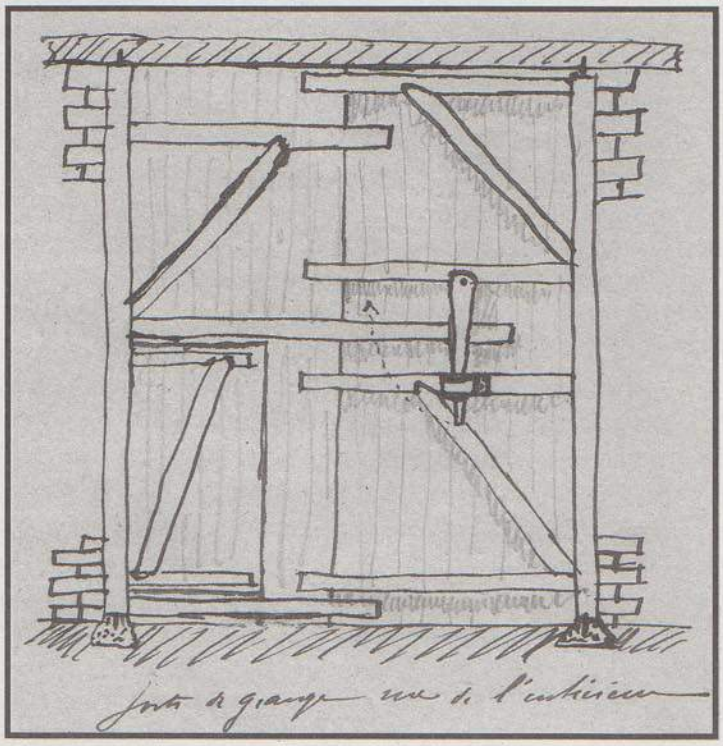

Quelques croquis des détails demandés par monsieur de la Gorce (cote Archives Départementales du Nord : 67J272).

La ferme du Schoubroucq, une vingtaine d'année après les travaux, elle est alors exploitée par Maurice et Emma DEVULDER-CLOËT. La façade impressionne par sa taille et la qualité de sa réalisation ; sur le côté de la ferme, Georges ROOSES, l'un des employés de la ferme, fait boire les chevaux (Photos extraites du livre « Noordpeene d'un siècle à l'autre » édité par la municipalité de Noordpeene avec leur aimable autorisation).

veut plus intervenir *« devant les exigences inconcevables de monsieur de la Gorce (...) nous n'insisterons pas sur le reste rassurés que nous sommes sur ce que vous en pensez vous-même* (il écrit à l'architecte)». Une entreprise lilloise est alors sollicitée pour remédier aux problèmes d'humidité, elle reprendra et isolera le bas des murs.

Le 8 octobre 1931, la réception des travaux révèle diverses anomalies et on prend la décision par rapport aux problèmes d'humidité, d'effectuer la pose de plaques d'Eternit (déjà).

En mai 1932 on n'est guère plus avancé, monsieur de la Gorce considère que des anomalies subsistent dans les menuiseries et surtout les fuites en couverture, elles seront résolues en octobre. Juillet 1933, les artisans attendent encore les derniers règlements et monsieur de la Gorce continue à énumérer les défauts réels ou imaginaires.

L'architecte lui-même est pris à parti par monsieur de la Gorce qui l'accuse de ne pas le soutenir suffisamment, cela toujours avec beaucoup d'élégance et de sentiments chrétiens : *« vous m'avez trop déçu comme chrétien. Vous ayant choisi comme tel, comme tel invité à la bénédiction de la ferme, j'ai été peiné depuis lors, de vos indifférences, de vos lenteurs, de vos manquements à la parole donnée, à la date promise (...) et pour m'efforcer d'obéir chrétiennement à l'inspiration de concorde que nous recommande le Christ en la vigile de l'année sainte je souhaite que celle-ci vous soit agréable et prospère ».*

En fait le malheureux architecte décéderait bientôt, il avait 73 ans. Son associé reprend le dossier fin 1933, **il a lui aussi beaucoup de tact mais plus de fermeté**, il

veut visiblement en finir rapidement. Il soutient pleinement les entrepreneurs. Il impute les retards notamment *« aux nombreuses et continuelles modifications apportées aux plans primitifs, modifications qui ont transformé la maison prévue de fond en comble. Dès la première brique on changeait déjà (...) »*. Il relativise les problèmes : *« les points que vous soulevez sont exacts mais ne croyez vous pas qu'il est bon de les ramener à leur juste proportion »*. Monsieur de la Gorce cependant persiste et les derniers règlements à verser aux entreprises n'arrivent toujours pas. Enfin en décembre 1934, *« il serait disposé à payer ses entrepreneurs, nous nous empressons de vous signaler ce changement d'humeur pour que vous en profitiez pour enfin terminer avec cette affaire avant la fin de l'année »* (courrier de l'entreprise Régnier à l'architecte). Il fallut quand même attendre encore quelques mois pour enfin en terminer.

Si les travaux furent longs et pénibles pour tous les intervenants, le résultat est remarquable et on peut l'admirer aujourd'hui encore avec peu de modifications. La cuisine, la chambre de monsieur gardent leur cachet, belle époque, avec un côté *« moderne »*, la chambre avait un cabinet de toilettes, mais d'autres aspects montrent des savoir-faire anciens, sur mesure, telles les boiseries qu'on ne pourrait plus créer aujourd'hui dans une simple habitation rurale. **Monsieur de la Gorce nous a laissé ici un beau témoignage d'une époque charnière où des artisans habiles ayant du goût et du savoir-faire laissaient progressivement la place à des techniques industrielles encore imprégnées des modèles traditionnelles.**

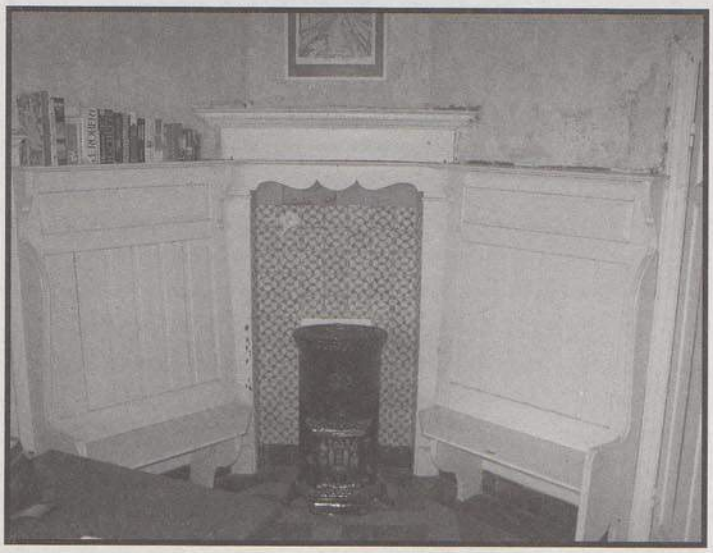

La ferme du Schoubrouck en août 2010, à gauche « la salle commune » avec son poële entouré de bancs en bois ; en bas la façade côté cour (photo Yser Houck).